

ARRETE N° 109 /PM/CAB DU 31 DEC 2019

portant nomination du Coordonnateur de l'Unité Opérationnelle de
Gestion du Projet Lac Monoun

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la Constitution ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement,
modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n°2019/001 du 4 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre,
Chef du Gouvernement ;
Vu l'arrêté n° 055/CAB/PM du 03 juillet 2019 portant création, organisation et
fonctionnement du Projet Lac Monoun,

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET DES REQUETES

ARRETE :

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Article 1^{er}. Monsieur **MOUNCHEROU Oumar Farouk** est, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommé Coordonnateur de l'Unité Opérationnelle de Gestion du Projet Lac Monoun.

Article 2 – L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3 – Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

Yaoundé, le 31 DEC 2019

**LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

Joseph DION NGUTE

